



**Action le 22 juin 2023 à 14h
devant le Ministère pour exiger
une augmentation de la valeur
du point.**

CIRCULAIRE

Dans la continuité de nos actions depuis le 19 octobre 2021, tous en grève et tous mobilisés avec une délégation de tous les syndicats CGT de la Sécu devant le ministère de la Santé et de la Prévention.

Rappel du contexte :

Depuis octobre 2021, la FNPOS CGT maintient la pression sur l'employeur par des appels à la grève illimitée, des rassemblements en région et diverses actions dans les organismes. Hélas, l'année 2022 ne s'est soldée que par l'obtention de quelques miettes avec notamment la revalorisation de la valeur du point de 3,5 % dans un contexte inflationniste exceptionnel.

Le 13 décembre 2022, jour de la RPN Salaire pour 2023, la CGT monte d'un cran en organisant, seule, un rassemblement devant l'Ucanss de plus de 400 camarades venus de toute la France. Cela permet de mettre en place un rapport de force suffisant pour qu'une délégation de camarades soit reçue et que la négociation sur les salaires ne soit pas conclusive.

A la suite de ce rassemblement, le Collectif Sécu interpelle le ministère et l'Ucanss par courrier, et intervient lors de chaque instance paritaire au cours du trimestre, pour imposer le débat sur les salaires. Pour la CGT, l'année 2023 ne doit pas être une année blanche. Aussi, faute de réponse, une [lettre ouverte](#) est envoyée en mars 2023 à l'Ucanss pour exiger la reprise des négociations sur nos salaires. Celle-ci restée lettre morte, le Collectif Sécu sollicite un rendez-vous auprès du ministère de la Santé et de la Prévention. Devant le mutisme de la tutelle, le Collectif Sécu et les camarades d'Ile-de-France se rendent devant ce ministère le 24 mai. Comme indiqué dans le [Flash info](#) et la [vidéo](#), à défaut de recevoir une délégation, le ministère s'engage à recontacter la FNPOS CGT pour un rendez-vous ultérieur. Toujours rien à ce jour !

En parallèle, les autres organisations syndicales reviennent vers la CGT, actant que le rapport de force reste nécessaire pour obtenir une revalorisation de la valeur du point. L'intersyndicale décide d'un appel à la grève et d'un rassemblement devant le ministère de la Santé et de la Prévention ce jeudi 22 juin 2023 à 14h.

La CGT doit mettre toutes ses forces dans la bataille pour mobiliser massivement dans nos organismes et se rassembler devant le ministère pour amplifier le rapport de force.

N° 12/2023
SECURITÉ
SOCIALE
01/06/2023

**" Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul
des avantages de la Sécurité sociale. Nous
défendrons à en mourir et avec la dernière énergie
cette loi humaine et de progrès."**

Ambroise Croizat



En pratique :

Afin d'aider à la venue sur Paris du plus grand nombre, la fédération pourra financer 50 % des frais engagés par le syndicat, à hauteur de 2 camarades par syndicat (sous réserve d'être à jour du reversement des cotisations 2022 et du FNI 2023).

Les syndicats qui ne pourraient pas envoyer de camarades pourront, par solidarité, participer au financement (chèque à l'ordre de FNPOS CGT).

Rapprochez-vous de vos responsables de région pour leur communiquer votre participation.

Pour plus d'impact et de visibilité, le Collectif Sécu vous propose d'appeler les salariés à la grève tous en même temps :

- à la journée,
- à la demi-journée **sur l'après-midi**,
- à 55 min **de 14h à 14h 55**.

Pour ce rassemblement, **soyons nombreux et visibles** avec nos chasubles et nos drapeaux.

Parce que cette action ne peut être une fin en soi, chers camarades, réfléchissons dès à présent collectivement à la suite de la lutte. Dans cette optique, nous vous invitons à nous faire remonter toutes les initiatives envisagées.

